

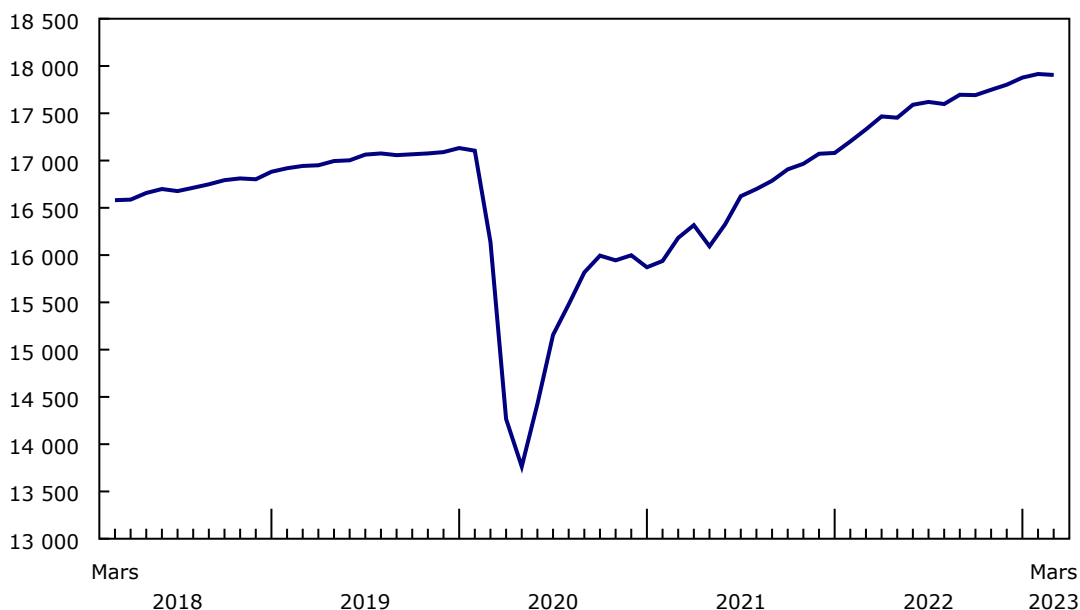
Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, mars 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 25 mai 2023

Le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux de leur employeur, appelés « employés salariés » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a peu varié en mars (-9 900). Cela a fait suite à une hausse de 37 900 (+0,2 %) enregistrée en février. Parallèlement, le nombre de postes vacants a diminué légèrement (-17 300; -2,1 %) en mars.

Graphique 1 L'emploi salarié varie peu en mars 2023

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

L'emploi salarié diminue dans le secteur des biens

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des biens a reculé (-17 200; -0,6 %) en mars. La baisse la plus prononcée est survenue dans la construction (-12 800; -1,1 %), suivie de la fabrication (-4 500; -0,3 %).

L'emploi salarié dans le secteur des services a peu varié en mars (-3 000). Des augmentations ont été enregistrées dans trois secteurs, et c'est dans les soins de santé et l'assistance sociale (+6 300; +0,3 %) ainsi que dans les services professionnels, scientifiques et techniques (+3 600; +0,3 %) que les hausses les plus prononcées ont été observées. Ces hausses ont été atténuées par les baisses survenues dans 5 des 15 secteurs de services.

Les reculs les plus prononcés dans le secteur des services en mars ont été observés dans les services d'hébergement et de restauration (-5 000; -0,4 %), dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-4 200; -1,1 %) ainsi que dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-3 600; -0,4 %). Les sept autres secteurs ont connu peu de variation.



La croissance de l'emploi salarié se poursuit dans les soins de santé et l'assistance sociale

En mars, le nombre d'emplois salariés a progressé de 6 300 (+0,3 %) dans les soins de santé et l'assistance sociale, ce qui représente la septième augmentation consécutive depuis septembre 2022. Des hausses ont été observées dans six provinces, et c'est au Québec (+2 200; +0,4 %), en Alberta (+1 600; +0,7 %) et en Ontario (+1 100; +0,1 %) que les augmentations ont été les plus marquées.

À l'échelle nationale, des hausses de l'emploi salarié ont été enregistrées en mars 2023 dans 12 des 18 industries qui font partie du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale. C'est dans les services de soins de santé à domicile (+1 600; +1,9 %), les établissements résidentiels pour personnes ayant une incapacité liée au développement, des problèmes de santé mentale, et des problèmes liés à la consommation d'alcool ou de drogues (+1 500; +2,0 %) et les établissements communautaires de soins pour personnes âgées (+1 000; +0,7 %) que les hausses ont été les plus prononcées.

L'emploi salarié augmente dans les services professionnels, scientifiques et techniques en mars

Le nombre d'emplois salariés dans les services professionnels, scientifiques et techniques a augmenté de 3 600 (+0,3 %) en mars, ce qui a porté les hausses cumulatives depuis janvier 2023 à 9 100 (+0,8 %).

Plus de la moitié de la hausse mensuelle observée dans ce secteur en mars est survenue dans l'architecture, le génie et les services connexes (+2 000; +0,9 %), une industrie qui emploie environ 20 % des employés salariés du secteur.

L'emploi salarié a également augmenté dans la conception de systèmes informatiques et les services connexes en mars 2023 (+900; +0,2 %). Toutefois, cette industrie a connu une croissance moins prononcée au début de 2023; elle a affiché une hausse moyenne de 900 emplois ou de 0,2 % par mois, comparativement à une croissance moyenne de 4 500 emplois ou de 1,3 % par mois en 2022.

L'emploi salarié dans le secteur de la construction recule en mars

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur de la construction a diminué de 12 800 (-1,1 %) en mars. À l'échelle des industries, la construction résidentielle (-5 500; -3,2 %) a enregistré la plus forte baisse, suivie des entrepreneurs en travaux de finition de bâtiments (-2 600; -2,4 %) et des entrepreneurs en travaux de fondations, de structure, et d'extérieur de bâtiments (-2 000; -1,5 %).

Une baisse de l'emploi salarié est observée dans les services d'hébergement et de restauration

L'emploi salarié dans le secteur des services d'hébergement et de restauration a diminué de 5 000 (-0,4 %) en mars, ce qui représente le premier recul après quatre hausses mensuelles consécutives qui ont totalisé 23 500 (+1,8 %) d'octobre 2022 à février 2023. La baisse s'est concentrée dans les restaurants à service complet et les établissements de restauration à service restreint (-7 200; -0,7 %), et elle a été partiellement atténuée par la hausse enregistrée dans l'hébergement des voyageurs (+2 300; +1,4 %).

Le recul de l'emploi salarié dans le secteur a été observé dans six provinces et il s'est concentré en Ontario (-2 900; -0,6 %) et en Colombie-Britannique (-2 100; -0,9 %).

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente à un rythme plus lent en mars

Par rapport à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne était en hausse de 1,4 % en mars, après avoir enregistré un taux de croissance de 1,9 % en février. La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de façon notable au cours du premier trimestre de 2022, et a culminé à 1 168 \$ en mars 2022. Un effet de glissement annuel a ainsi atténué la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne en mars 2023.

En mars, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 0,7 % (pour atteindre 1 185 \$) par rapport au mois précédent, après avoir peu varié en février et avoir augmenté de 1,2 % en janvier. Les hausses mensuelles les plus marquées en mars ont été enregistrées dans la finance et les assurances (+5,6 % pour atteindre 1 547 \$) et dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (+4,1 % pour atteindre 1 728 \$). La croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires et les changements dans la composition de l'emploi et les heures travaillées.

Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine s'est maintenu à 33,1 heures en mars, soit un nombre inchangé par rapport au mois précédent. Par rapport à un an plus tôt, la croissance de l'emploi (+3,3 %) a dépassé la croissance du nombre total des heures travaillées (+1,8 %), ce qui a entraîné une baisse de 1,2 % du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées.

Note : L'effet de glissement annuel et la rémunération hebdomadaire moyenne

Dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), la rémunération hebdomadaire moyenne (RHM) est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux de l'ensemble des employés par le nombre total des employés. La croissance sur 12 mois de la RHM est la variation en pourcentage entre la RHM du mois courant (p. ex. mars 2023) et la RHM du même mois de l'année civile précédente (p. ex. mars 2022), appelé aussi le mois de référence.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la RHM du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la RHM du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la RHM du mois courant.

Le nombre de postes vacants recule légèrement en mars

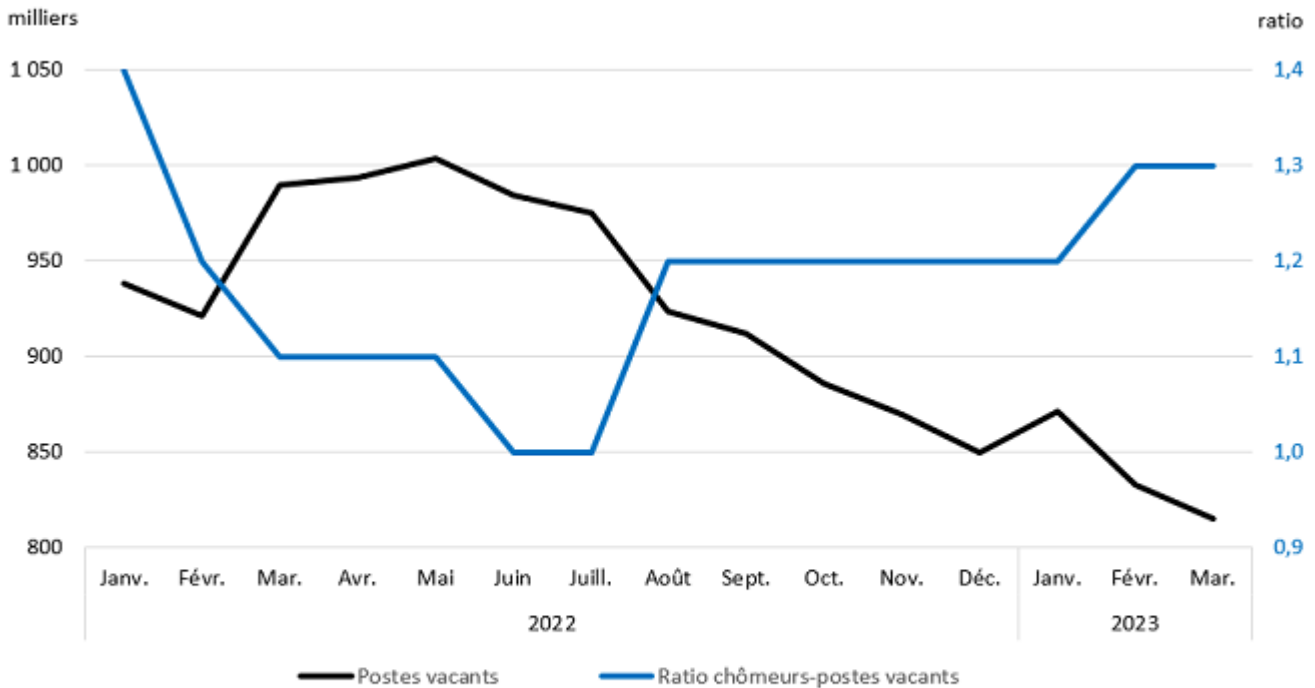
Le nombre de postes vacants a diminué légèrement (-17 300; -2,1 %) pour s'établir à 815 300 en mars, ce qui a porté les baisses cumulatives à 56 300 (-6,5 %) depuis janvier et à 187 900 (-18,7 %) depuis le sommet atteint en mai 2022 (1 003 200). Le nombre de postes vacants en mars 2023 était le plus bas depuis août 2021.

Les baisses du nombre de postes vacants enregistrées dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-7 400 pour s'établir à 43 700) ainsi que dans le transport et l'entreposage (-5 000 pour s'établir à 43 200) ont été atténuées par la hausse du nombre de postes vacants observée dans les services d'enseignement (+8 600 pour atteindre 26 400) en mars 2023. Parallèlement, le nombre de postes vacants a peu varié dans la plupart des autres secteurs, y compris ceux qui contribuent le plus au nombre total de postes vacants.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale (postes occupés et vacants) — a diminué de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 4,5 % en mars, ce qui représente le taux le plus faible depuis juin 2021. La baisse récente du taux de postes vacants découle d'une diminution du nombre de postes vacants (-56 300; -6,5 %) combinée avec une hausse du nombre d'emplois salariés (+115 000; +0,7 %) depuis janvier 2023.

On comptait 1,3 personne au chômage pour chaque poste vacant en mars 2023, soit un ratio inchangé par rapport à février mais en légère hausse par rapport à celui de 1,2 enregistré d'août 2022 à janvier 2023. Cette légère hausse est attribuable à la tendance à la baisse du nombre de postes vacants observée au cours de cette période, dans la mesure où le nombre de personnes au chômage (mesuré au moyen de l'Enquête sur la population active) est demeuré stable de janvier à mars 2023.

Infographie 1 – Le nombre de postes vacants suit une tendance à la baisse depuis mai 2022 tandis que le ratio chômeurs-postes vacants se stabilise en mars 2023



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01, et Enquête sur la population active (3701), tableau 14-10-0287-01.

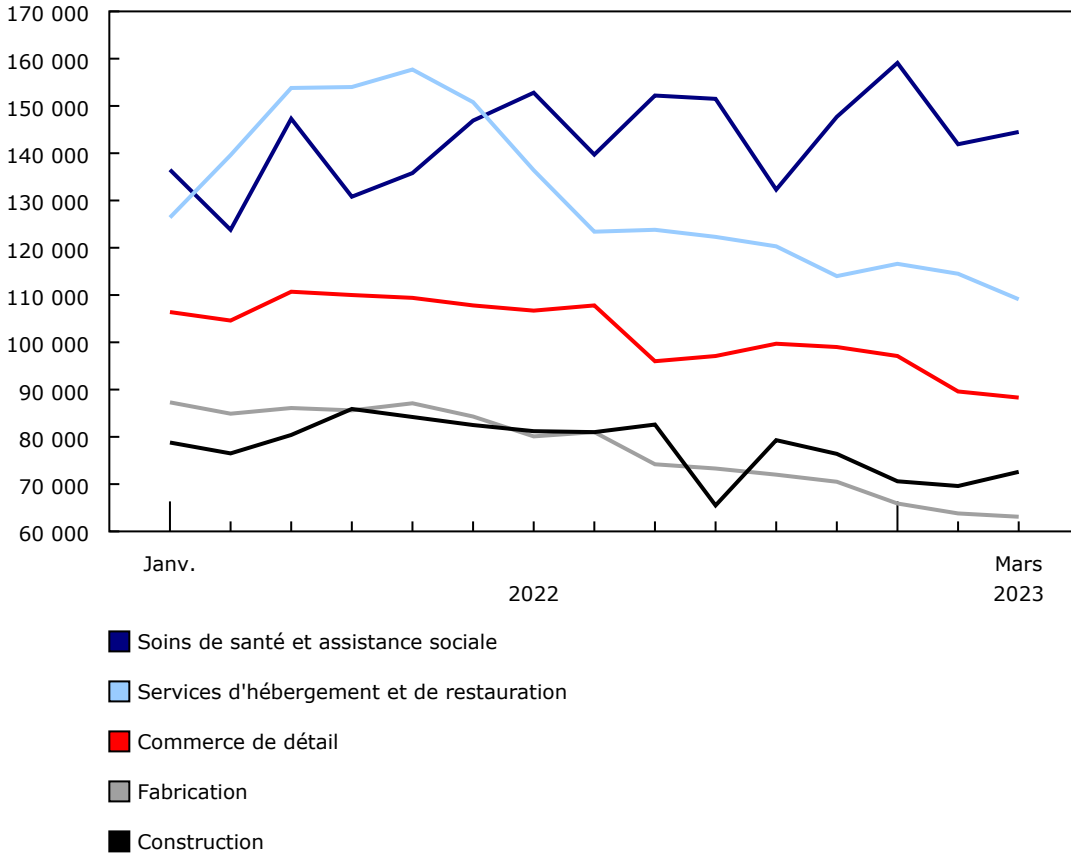
Le nombre de postes vacants varie peu dans cinq secteurs majeurs

En mars, le nombre de postes vacants a peu varié dans cinq secteurs qui, ensemble, ont été à l'origine de plus de la moitié (58,6 %) de tous les postes vacants : les soins de santé et l'assistance sociale (144 500; 17,7 %), les services d'hébergement et de restauration (109 100; 13,4 %), le commerce de détail (88 300; 10,8 %), la construction (72 600; 8,9 %) et la fabrication (63 100; 7,7 %).

Parmi ces cinq secteurs, mis à part les soins de santé et l'assistance sociale, le nombre de postes non pourvus a généralement suivi une tendance à la baisse depuis le printemps 2022. Depuis mai 2022, par exemple, le nombre de postes non pourvus a diminué de 48 600 (-30,8 %) dans les services d'hébergement et de restauration, de 24 000 (-27,6 %) dans la fabrication, de 21 100 (-19,3 %) dans le commerce de détail, et de 11 600 (-13,8 %) dans la construction. En revanche, le nombre de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale n'a pas suivi une tendance à la baisse au cours de la même période.

Graphique 2

Le nombre de postes non pourvus suit une tendance à la baisse dans 4 des 5 secteurs contribuant le plus aux postes vacants depuis mai 2022



Note(s) : Les données sont désaisonnalisées.

Source(s) : Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

Le marché de l'emploi demeure tendu au Québec et en Colombie-Britannique

Le nombre de postes vacants a peu varié dans l'ensemble des provinces en mars. L'Île-du-Prince-Édouard (5,3 %), la Colombie-Britannique (5,2 %) et le Québec (5,0 %) ont continué d'afficher les taux de postes vacants les plus élevés. Le taux de postes vacants est resté le plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador (3,1 %) au cours du mois.

En mars, le Québec (1,0) et la Colombie-Britannique (1,0) ont continué d'afficher le ratio chômeurs-postes vacants le plus faible de toutes provinces, alors que Terre-Neuve-et-Labrador (4,4) a affiché le ratio le plus élevé.

Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération ou des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Enquête sur les postes vacants et les salaires

L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques, sur le salaire horaire offert et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01, 14-10-0332-01 et 14-10-0357-01 seront mis à jour le 12 juin 2023.

Prochaine diffusion

Les données d'avril 2023 de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 29 juin 2023. Les résultats du premier trimestre (janvier à mars) de 2023 de l'EPVS, qui fourniront également des renseignements sur le nombre de postes vacants selon le sous-secteur, le nombre de postes vacants selon la profession et les salaires offerts, seront diffusés le 20 juin 2023.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Mars 2022	Février 2023 ^r	Mars 2023 ^p	Février à mars 2023	Mars 2022 à mars 2023	Février à mars 2023	Mars 2022 à mars 2023
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	1 168,12	1 177,29	1 185,03	7,74	16,91	0,7	1,4
Foresterie, exploitation et soutien	1 285,45	1 348,61	1 383,89	35,28	98,44	2,6	7,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 166,97	2 290,42	2 355,15	64,73	188,18	2,8	8,7
Services publics	2 003,00	2 165,53	2 100,30	-65,23	97,30	-3,0	4,9
Construction	1 433,58	1 462,40	1 447,14	-15,26	13,56	-1,0	0,9
Fabrication	1 282,27	1 304,17	1 307,67	3,50	25,40	0,3	2,0
Commerce de gros	1 419,11	1 408,87	1 416,14	7,27	-2,97	0,5	-0,2
Commerce de détail	705,56	685,34	691,75	6,41	-13,81	0,9	-2,0
Transport et entreposage	1 219,40	1 235,74	1 230,99	-4,75	11,59	-0,4	1,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 592,33	1 659,81	1 728,32	68,51	135,99	4,1	8,5
Finance et assurances	1 568,40	1 465,00	1 547,48	82,48	-20,92	5,6	-1,3
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 162,81	1 288,64	1 254,01	-34,63	91,20	-2,7	7,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 627,89	1 682,93	1 690,33	7,40	62,44	0,4	3,8
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 501,28	1 631,30	1 669,14	37,84	167,86	2,3	11,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	969,69	974,62	982,94	8,32	13,25	0,9	1,4
Services d'enseignement	1 176,05	1 170,12	1 167,94	-2,18	-8,11	-0,2	-0,7
Soins de santé et assistance sociale	1 029,72	1 027,46	1 028,13	0,67	-1,59	0,1	-0,2
Arts, spectacles et loisirs	696,86	691,06	679,43	-11,63	-17,43	-1,7	-2,5
Services d'hébergement et de restauration	460,82	471,49	472,76	1,27	11,94	0,3	2,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	975,69	1 003,08	1 009,48	6,40	33,79	0,6	3,5
Administrations publiques	1 502,89	1 518,13	1 519,33	1,20	16,44	0,1	1,1
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 136,21	1 150,63	1 172,58	21,95	36,37	1,9	3,2
Île-du-Prince-Édouard	972,41	1 015,39	1 006,92	-8,47	34,51	-0,8	3,5
Nouvelle-Écosse	1 005,78	1 041,98	1 037,28	-4,70	31,50	-0,5	3,1
Nouveau-Brunswick	1 074,37	1 089,21	1 112,85	23,64	38,48	2,2	3,6
Québec	1 112,26	1 120,24	1 119,28	-0,96	7,02	-0,1	0,6
Ontario	1 204,63	1 209,72	1 216,79	7,07	12,16	0,6	1,0
Manitoba	1 036,24	1 078,71	1 090,61	11,90	54,37	1,1	5,2
Saskatchewan	1 130,90	1 150,88	1 176,11	25,23	45,21	2,2	4,0
Alberta	1 254,36	1 255,96	1 267,97	12,01	13,61	1,0	1,1
Colombie-Britannique	1 161,00	1 175,83	1 184,63	8,80	23,63	0,7	2,0
Yukon	1 315,55	1 340,59	1 337,59	-3,00	22,04	-0,2	1,7
Territoires du Nord-Ouest	1 567,37	1 618,36	1 606,05	-12,31	38,68	-0,8	2,5
Nunavut	1 519,67	1 603,59	1 708,54	104,95	188,87	6,5	12,4

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Mars 2022	Février 2023 ^r	Mars 2023 ^p	Février à mars 2023	Mars 2022 à mars 2023	Février à mars 2023	Mars 2022 à mars 2023
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	17 329,7	17 915,3	17 905,4	-9,9	575,7	-0,1	3,3
Forêt, exploitation et soutien	38,9	37,4	36,7	-0,6	-2,1	-1,7	-5,5
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	203,1	213,6	213,5	-0,1	10,5	-0,1	5,1
Services publics	127,8	132,0	132,8	0,8	5,0	0,6	3,9
Construction	1 125,5	1 165,3	1 152,5	-12,8	27,1	-1,1	2,4
Fabrication	1 551,2	1 560,8	1 556,3	-4,5	5,1	-0,3	0,3
Commerce de gros	807,9	819,1	820,1	1,0	12,2	0,1	1,5
Commerce de détail	2 018,4	2 031,3	2 029,7	-1,6	11,3	-0,1	0,6
Transport et entreposage	795,4	836,2	835,1	-1,1	39,7	-0,1	5,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	370,0	372,6	368,4	-4,2	-1,7	-1,1	-0,5
Finance et assurances	793,2	837,6	840,1	2,5	47,0	0,3	5,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	278,1	290,0	289,3	-0,7	11,2	-0,3	4,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 137,1	1 208,5	1 212,1	3,6	74,9	0,3	6,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	127,3	124,4	125,5	1,0	-1,9	0,8	-1,5
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	830,7	844,9	841,2	-3,6	10,5	-0,4	1,3
Services d'enseignement	1 374,9	1 427,7	1 426,8	-0,8	51,9	-0,1	3,8
Soins de santé et assistance sociale	2 219,8	2 256,6	2 262,9	6,3	43,1	0,3	1,9
Arts, spectacles et loisirs	273,1	304,0	304,3	0,3	31,3	0,1	11,5
Services d'hébergement et de restauration	1 189,6	1 298,6	1 293,5	-5,0	103,9	-0,4	8,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	530,7	560,8	558,8	-1,9	28,2	-0,3	5,3
Administrations publiques	1 213,4	1 259,5	1 260,8	1,3	47,4	0,1	3,9
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	217,4	222,6	222,9	0,3	5,5	0,1	2,5
Île-du-Prince-Édouard	73,7	75,5	75,9	0,4	2,2	0,5	2,9
Nouvelle-Écosse	433,6	446,1	445,3	-0,8	11,7	-0,2	2,7
Nouveau-Brunswick	339,7	352,8	353,5	0,7	13,8	0,2	4,1
Québec	3 956,8	4 029,2	4 037,6	8,5	80,8	0,2	2,0
Ontario	6 690,6	6 954,2	6 931,4	-22,7	240,8	-0,3	3,6
Manitoba	619,5	633,4	635,0	1,6	15,5	0,2	2,5
Saskatchewan	489,0	503,8	505,0	1,2	16,1	0,2	3,3
Alberta	2 007,4	2 096,9	2 102,7	5,8	95,3	0,3	4,7
Colombie-Britannique	2 430,7	2 527,5	2 522,5	-5,0	91,8	-0,2	3,8
Yukon	23,7	24,3	24,4	0,2	0,7	0,7	3,1
Territoires du Nord-Ouest	27,0	28,4	28,1	-0,3	1,1	-1,0	4,2
Nunavut	20,4	20,7	20,9	0,2	0,5	1,1	2,4

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

Tableau 3
Postes vacants et taux de postes vacants, données désaisonnalisées¹

	Mars 2023 ^P Employés salariés ²	Mars 2023 ^P Postes vacants	Mars 2023 ^P Taux de postes vacants
	milliers		%
Ensemble des secteurs³	17 135,3	815,3	4,5
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	241,5	12,0	4,7
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	210,7	8,0	3,6
Services publics	132,1	3,1	2,3
Construction	1 157,8	72,6	5,9
Fabrication	1 557,2	63,1	3,9
Commerce de gros	820,1	30,1	3,5
Commerce de détail	2 034,1	88,3	4,2
Transport et entreposage	837,6	43,2	4,9
Industrie de l'information et industrie culturelle	374,1	12,0	3,1
Finance et assurances	837,8	25,5	3,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	291,5	10,0	3,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 216,0	52,3	4,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	124,7	3,8 ^E	3,0 ^E
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	842,8	43,7	4,9
Services d'enseignement	1 438,8	26,4	1,8
Soins de santé et assistance sociale	2 270,0	144,5	6,0
Arts, spectacles et loisirs	312,0	16,5	5,0
Services d'hébergement et de restauration	1 329,6	109,1	7,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	560,0	37,3	6,2
Administrations publiques ⁴	547,0	14,0	2,5
Provinces et territoires			
Terre-Neuve-et-Labrador	193,2	6,1	3,1
Île-du-Prince-Édouard	68,9	3,9	5,3
Nouvelle-Écosse	440,5	18,5	4,0
Nouveau-Brunswick	320,7	13,6	4,1
Québec	3 876,2	205,4	5,0
Ontario	6 637,0	289,2	4,2
Manitoba	610,0	27,7	4,3
Saskatchewan	492,6	23,2	4,5
Alberta	2 031,2	91,1	4,3
Colombie-Britannique	2 407,9	132,8	5,2
Yukon	19,1	1,4 ^E	6,8 ^E
Territoires du Nord-Ouest	22,2	F	F
Nunavut	16,0	0,8 ^E	4,5 ^E

^P provisoire

^E à utiliser avec prudence

^F trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).